

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Les Canadiens français dans l'ouest. — IV Le centenaire Cartier chez les Cartier. — V La Sainte-Enfance. — VI Courtes réponses à diverses consultations.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 12 octobre

Messes basses

Messe du XVIIe dim., **semi-double**; 2e or. **A cunctis**; 3e au choix du célébrant; préf. de la Trinité.

Messe chantée ou solennelle

De saint MICHEL, **double de 1e cl.**; mém. du dim.; préf. de la Trinité; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, mém. de saint Edouard et du dim.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche 19 octobre

Province ecclésiastique de Montréal

Diocèse de Montréal. — Du 13 octobre, saint Edouard (Montréal et Napierreville); du 15, sainte Thérèse; du 16, saint Gérard Majella (Vaucluse); du 18, saint Luc.

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 13 octobre, saint Edouard (Knowlton).

Diocèse de Sherbrooke. — Du 13 octobre, saint Edouard (Eastman); du 16, saint Gérard Majella; du 17, sainte Hedwige (Clifton); du 18, saint Luc (Willington).

Diocèse de Joliette. — Du 14 octobre, saint Calixte.

Province ecclésiastique d'Ottawa

Diocèse d'Ottawa. — Du 15 octobre, sainte Thérèse (Marionville); du 16, saint Gérard Majella (Ottawa); du 18, saint Luc (Curran).

Diocèse de Pembroke. — Du 15 octobre, sainte Thérèse (Eau-laire); du 17, sainte Hedwige (Barry's-Bay); du 19, saint Pierre Alcantara (Thorn).

Diocèse d'Haileybury. — Du 13 octobre, saint Edouard (Fabre); du 15, sainte Thérèse (Amos); du 18, saint Luc (Lamothe).

Province ecclésiastique de Québec

Diocèse des Trois-Rivières. — Du 13 octobre, saint Edouard (de Maskinongé) et saint Théophile; du 18, saint Luc (Vincennes).


Diocèse de Nicolet. — Du 13 octobre, saint Edouard (Gentilly); du 16, saint Gérard Majella (d'Yamaska). J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Mardi	14 octobre	— Terrebonne. — Lachute.
Jeu. i	16 "	— Saint-Bernard (Lacolle).
Same	18 "	— Sainte-Brigide. — Verdun.

LES CANADIENS FRANÇAIS DANS L'OUEST

(Interview de Mgr Béliveau)

N journaliste de Montréal, M. Arthur Lemont, de la rédaction du *Canada*, au retour d'un voyage dans l'ouest canadien, raconte ce qu'il a vu et donne ses impressions à ses lecteurs, ces semaines dernières, en une série d'articles qu'il nous plaît de signaler à plus d'un titre. Pour M. Lemont, l'ouest canadien, c'est notre " terre promise ", et, vraiment, il en fait une description qui ne dément pas le titre prometteur sous lequel il la place.

En particulier, l'actif journaliste a publié deux entrevues, l'une de Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, et l'autre de Mgr Mathieu, archevêque de Régina, qui sont pleines d'un vif intérêt. Nos lecteurs nous sauront gré de les leur communiquer. Il y a là des renseignements et des mises au point qu'on aimera à conserver et sur lesquels il pourra être utile de revenir à l'occasion.

Voici pour aujourd'hui ce que M. Lemont, dans *Le Canada* du jeudi 11 septembre, rapporte de sa conversation avec Mgr

de Saint-Boniface. Nous publierons, dans une prochaine livraison, ce qu'il dit de son entrevue avec Mgr de Régina.

“Après avoir remis ma carte j'étais introduit dans le grand salon, où, sous l'oeil des Pie IX, des Léon XIII, des Pie X et des Benoît XV, puis des Provencher, des Taché et des Langevin, j'allais être reçu par le digne et vénéré successeur de ces trois saints et héroïques prélats.—Mgr Arthur Béliveau ne se fit pas longuement attendre. C'est la première fois que j'avais l'honneur de le rencontrer. J'avais connu Mgr Langevin, son prédécesseur. Autant ce dernier était nerveux, ardent, combattif, comme épuisé par la lutte, autant Mgr Béliveau m'apparut bon et énergique, généreux et prudent. Après tout ce que j'avais lu ou entendu dire des épreuves que subissent notre foi et notre race dans le Manitoba, j'avais pensé trouver Mgr Béliveau abattu par le découragement. J'avais cru le voir inquiet et consterné. Mais, non, c'est un optimiste et un enthousiaste qui me faisait l'honneur de me recevoir.

“La dernière fois que je rencontrai Mgr Langevin à Montréal, comme toujours il ne put s'empêcher de me faire part de ses angoisses. Mgr Béliveau, lui, m'entretint de ses motifs d'espérer, et avec des statistiques il me prouva qu'il ne s'illusionnait pas. Je lui demandai ce que la province de Québec pouvait faire pour l'aider dans son apostolat et il me répondit : —“Que Québec nous garde sa sympathie, c'est très bien, mais s'il peut sans trop se dépeupler nous envoyer des colons qu'il le fasse.” Et portant un regard attristé vers le fond du salon il reprit : “C'est pénible de penser que des Canadiens français abandonnent leur province natale pour s'en aller aux Etats-Unis, où ils deviennent une perte pour notre race et parfois pour notre croyance. Si c'est à la conquête du bien-être et de la fortune qu'ils s'en vont, pourquoi ne viennent-ils pas plutôt

les chercher ici dans l'ouest et au Manitoba en particulier ? Ceux encore qui sont les chefs d'une nombreuse famille et dont la terre n'est pas assez grande ou assez riche pour réaliser leurs désirs de prospérité, pourquoi ne viennent-ils pas, eux aussi, partager avec leurs compatriotes d'ici ce riche patrimoine que les étrangers viendront prendre à leur place ?

“Et Sa Grandeur me parla des progrès de la colonisation dans son diocèse et des succès tant au point de vue matériel que moral remportés par les nôtres. — “Qu'on ne dise donc plus dans Québec, poursuivait Monseigneur, que les nôtres, qui vont dans l'ouest sont perdus pour la race. Ce sont plutôt ceux qui traversent la frontière américaine qui sont perdus pour nous. On a tort de penser que nous nous anglicisons au point de perdre l'esprit qui anime les gens du Québec et la langue qu'ils parlent. Ce qui fait faire pareille assertion est peut-être la campagne de fanatisme qui sévit contre nous au Manitoba. La même campagne a également sévi dans le Québec au début de la colonie. Le résultat a-t-il été celui qu'on attendait ou qu'on pressentait ? Puis, si cette campagne devait produire l'effet voulu, il semble bien qu'un régime de trente ans aurait dû commencer à faire son effet. L'effet, c'est que le travail est moins avancé qu'au début, et si on doute de notre parole comme étant trop intéressée, je vous invite, M. Lemont, à demeurer quelques jours ici et nous irons ensemble faire une promenade à travers les paroisses où sont groupés les 35,000 Canadiens français qui habitent le Manitoba. ”

“Mgr Béliveau mettait tant d'ardeur et tant d'empressement à me convier à une belle et instructive tournée dans son diocèse que je regretterai toute ma vie de n'avoir pas accepter son invitation. Sa parole m'a suffi et sa conviction m'a gagné. Et le secret d'un tel succès des nôtres dans le Manitoba, mon éminent interlocuteur l'attribue à l'organisation paroissiale.

Loin de se fondre dans la masse, dit-il, les Canadiens français du Manitoba, grâce à leur organisation paroissiale, font des progrès constants qui ne permettent pas de tirer la conclusion que ceux qui viennent dans l'ouest sont perdus pour la race.

“Puis j'abordai la question du français et aussitôt Mgr Béliveau de répondre :— “On fait grand état à Québec de la persécution qui sévit contre la langue française au Manitoba. Nous ne le trouvons pas mauvais, car il faut que les nôtres de Québec sachent où nous en sommes. Mais qu'on ne perde pas de vue qu'un texte de loi n'arrache pas la langue aux parents pas plus qu'aux enfants; qu'en dépit de la loi, le français est enseigné dans toutes les écoles de nos paroisses importantes; que sur un groupe de 35,000 massé en solides paroisses il n'y a guère que quelques centaines, je veux dire ceux qui sont noyés parmi la population étrangère, qui souffrent pratiquement de la loi au point de courir des dangers pour la langue.”

“Puis, poursuivant sa démonstration de la conquête du Manitoba, l'archevêque de Saint-Boniface me dit :— “Non seulement nous ne perdons pas de terrain, mais le mouvement de pénétration qui frappa les yeux dans les Cantons de l'Est est à se produire au Manitoba. Depuis dix-huit mois à peu près, les nôtres ont acheté, soit des cultivateurs de langue anglaise, soit des compagnies, près de 30,000 acres de terre. Les trois ou quatre dernières années ont été prospères, nos familles ont des garçons à établir, et à cette fin, ils achètent des voisins.”

“Et à preuve, Mgr Béliveau me montra une longue liste d'acquisitions par les nôtres. Puis il ajouta :— “Les deux seules paroisses de Saint-Alphonse et de Bruxelles, deux petites missions perdues dans le comté autrefois représenté par M. Greenway de triste mémoire, ont accaparé à elles seules depuis sept ou huit ans douze mille acres de terre. Trois districts scolaires qui étaient aux mains des anglo-protestants sont maintenant

aux mains des nôtres. La municipalité qui était en possession de l'élément anglais appartient maintenant à l'élément français qui a élu le préfet et la majorité des conseillers. ”

“Parlant ensuite des institutions d'éducation et de charité de son diocèse,Mgr Béliveau disait :—“Nous ne sommes en rien inférieurs aux vieux diocèses du Québec qui existent depuis deux siècles. ”

“Comme j'allais m'appêter à partir,Sa Grandeur résumant tout notre entretien me dit :—“Dans tout ce que je vous ai montré là, trouvez-vous des indices de gens qui s'en vont à l'effacement national ? Si les faits comptent pour quelque chose, nous espérons que les gens qui ont de l'influence dans Québec ne voudront plus nous nuire en décrétant la perte certaine de tout Canadien français qui vient dans l'ouest. — Dites bien que nous ne voulons pas amoindrir Québec. Mais nous sommes persuadés que les quelques familles qu'il nous donnerait ne l'amoindriraient en rien. Que tous ceux qui s'intéressent à la colonisation de Québec s'efforcent de placer autant de monde que possible. Que le gouvernement de Québec construise pour mieux garder son monde des chemins de fer et des routes de colonisation. Si en dépit de cela on en trouve encore — et il s'en trouvera — qui ne veulent pas s'enfoncer dans les bois, qu'on les dirige à temps vers les terres plus fertiles du Manitoba et de l'ouest. Pour avoir voulu les garder jusqu'au bout, ou les lancer dans les grands bois, on leur fait prendre la route des États-Unis. Oui, voilà ce que Québec peut faire pour nous sans s'appauvrir, ni s'amoindrir. ”

“ Sur le point de le quitter, j'assurai Mgr Béliveau que j'allais transmettre son message et c'est cette promesse que je suis heureux de tenir aujourd'hui. ”

LE CENTENAIRE CARTIER CHEZ LES CARTIER

NOUS avons enregistré, l'autre semaine, quelques échos des célébrations qui ont marqué, à Montréal, l'inauguration du monument Cartier. Nous croyons intéresser nos lecteurs en leur parlant aujourd'hui de celles qui ont eu lieu, dimanche dernier (28 septembre), à Saint-Antoine-sur-Richelieu. C'était, cette fois, le centenaire Cartier au village natal du grand homme, au berceau de la famille qu'il a illustrée, en d'autres termes, c'était le centenaire Cartier chez les Cartier. Pour le paisible et coquet village de Saint-Antoine, ainsi qu'il a été dit, le jour de gloire était arrivé ! Et sûrement, c'était justice qu'un écho des fêtes du centenaire, célébrées avec éclat par tout le pays, se prolongeât jusque sur les bords de ce Richelieu — si bien nommé — dont Cartier garda toute sa vie l'image en son cœur, et auquel il a dû, nous semble-t-il, quelque chose de la clarté si vive de son esprit, de la force limpide et pénétrante de sa parole. Sir Georges-Etienne Cartier a trop aimé Saint-Antoine, il y fut trop constamment chez lui dans l'antique " maison aux sept cheminées ", aujourd'hui malheureusement détruite, il y a laissé trop de souvenirs précis et palpitants même après cinquante ans écoulés, pour qu'il fût possible, dans la distribution des fêtes organisées en l'honneur de sa mémoire, d'ignorer son village natal. Si, pour le Canada tout entier, Cartier, c'est le grand compatriote, pour Saint-Antoine, sir Georges — ou plutôt Georges comme disaient familièrement les anciens — c'est le grand paroissien. Avant d'être l'homme du pays, il a été celui de sa paroisse. Il convenait absolument que la part la plus intime, sinon la plus large, de sa gloire revint à ceux qui furent et restent d'abord les siens. Et c'est pourquoi les fêtes de Saint-Antoine ont eu lieu, avec, là aussi, la pose d'un fort beau mo-

niment qui porte, sur un socle en granit, le buste, très ressemblant, de sir Georges, et, gravée dans la pierre, cette dédicace: *A Cartier — A son village natal — La patrie reconnaissante.*

* * *

Sans doute, on ne pouvait pas s'attendre, dans le modeste village, au déploiement de pompes qu'on trouve dans les grands centres. Ce fut quand même magnifique. Pas moins de cinq à six mille personnes étaient accourues, des environs surtout et de loin aussi, en voiture, en auto, en chars ou en bateau. Il faisait un temps superbe! C'était l'une de ces belles journées d'automne, pleines à la fois de soleil et d'air frais, qui réjouissent si bien le cœur en dilatant les poumons, et que seul, nous semble-t-il, notre climat canadien sait faire éclore. De Beloeil à Saint-Antoine, le petit bateau *Delilah*, en deux heures de trajet, amenait, dans la matinée, son contingent de voyageurs. Quel charmant voyage que celui-là! Le Richelieu, par un temps pareil, n'a pas son égal au monde!

* * *

Le menu de la fête était, en somme, très simple: dévoilement du buste de sir Georges par sa fille, Mlle Hortense Cartier; panégyrique du héros par M. le juge Archambault, un enfant de Saint-Antoine; puis, discours par le curé de la paroisse, par les députés du comté, et par quelques autres fils ou petit-fils de Saint-Antoine. C'était une fête de famille paroissiale, les gens de la famille étaient à l'honneur. Nous eûmes là, outre le panégyrique de M. le juge Archambault qui dura une heure, pas moins de six discours. En tout, la cérémonie prit trois heures. Naturellement, il y avait pas mal de va et vient. La foule, compacte, était assez variée. Les autos arrivaient sans cesse et les cornes des "crieurs" résonnaient strô-

dentes. La fanfare de Saint-Denis n'attendait pas toujours le signal et ses accents, par endroits déchirants, firent quelque tort à l'éloquence. La foule cependant fut bienveillante, extrêmement, aux discoureurs. Nous sommes affligés chez nous, dit-on parfois, de la *speechomanie*. Certaines gens en font volontiers la remarque, qui ne sacrifieraient pas leur propre discours pour " bien de quoi " ! Ce sont les autres qu'ils trouvent longs, pas les leurs ! O humanité ! En fait, si nous aimons tant à discourir, il faut convenir que nos auditoires canadiens en sont un peu responsables. Ils écoutent si bien, des heures et des heures !

* * *

Aux premiers rangs de ces auditeurs sympathiques se trouvaient naturellement, près de Mlle Hortense Cartier, et l'entourant, les membres de la famille Cartier. Ne dressons pas de listes et ne nous arrêtons qu'aux noms les plus représentatifs : à celui, par exemple, de M. Jacques Cartier, citoyen de Saint-Antoine, agronome, père de plusieurs enfants, le fils du propre frère de sir Georges, M. Côme, et le plus proche parent de Mlle Hortense ; puis à celui de M. Louis-Joseph Cartier, possesseur de la seigneurie de Contrecoeur, lui aussi citoyen de Saint-Antoine très connu et très estimé, et à celui de M. Paul Cartier, médecin, ancien député de Saint-Hyacinthe, frère du précédent, tous les deux les petits cousins de sir Georges. C'est l'un d'eux, M. Louis-Joseph, qu'on se plaît à appeler " le seigneur Cartier ", qui agissait comme président local du comité du centenaire. C'est lui, par conséquent, qui présenta les orateurs.

M. le chanoine-curé Beaudry et le président général du comité du centenaire, M. Eugène Villeneuve, furent invités les premiers à adresser la parole. M. le curé salua en termes délicats la présence de Mlle Cartier, louant sa dignité de vie

et sa charité généreuse — dont son église et ses pauvres ont connu les largesses. M. Villeneuve expliqua, de la façon la plus heureuse, les raisons des fêtes de Saint-Antoine. Mme Hortense Cartier se rendit alors, de l'estrade d'honneur où elle avait pris place, au monument de son père, qu'elle " dévoila ", cependant que le canon — oui, un canon, on a même dit que c'était un canon de 1837! — tonnait et que la fanfare jouait *Comme le dit un vieil adage... O Canada, mon pays, mes amours!* Puis, les discours continuèrent. M. le juge Archambault donna de Cartier un substantiel panégyrique, fort bien pensé et de haute tenue littéraire. Les journaux l'ont publié en entier. Il aurait été encore plus à sa place dans l'une ou l'autre de nos revues nationales. Les deux députés du comté, M. l'avocat Joseph Archambault, avec fougue et vigueur, et M. l'avocat Adrien Beaudry, d'un ton plus doux mais avec chaleur lui aussi, refirent l'éloge du héros que l'on célébrait. Ce furent M. Boyd, l'historien de Cartier, M. Louis-Joseph Cartier et M. Villeneuve qui prononcèrent les derniers discours. M. l'abbé Alexandre Archambault, le professeur de philosophie bien connu, un enfant de Saint-Antoine lui aussi, lut une jolie poésie de sa composition. Enfin, les présidents remercièrent les orateurs et l'assistance.

Nous espérons qu'un compte rendu complet de tout ce qui s'est dit à Saint-Antoine sera un jour publié. La gloire de sir Georges n'en a peut-être pas besoin. Mais les leçons qu'on a su dégager de sa belle vie, en cette circonstance encore, ne devraient pas être perdues. Nous avons là plusieurs journalistes, et nous les avons vus qui prenaient des notes. Seulement, le lendemain, comme on tenait, et non sans raison, à publier intégralement le panégyrique de M. le juge Archambault, on a fait très petite, dans les comptes rendus officiels, la part des autres orateurs, et c'est vraiment dommage. Le discours si ému de M. Louis-Joseph Cartier, les remarques si justes et si

appropriées de M. Villeneuve et de M. Boyd, les belles envolées oratoires de M. Archambault et de M. Beaudry — deux jeunes députés qui promettent — et d'abord la si digne allocution de M. le chanoine-curé de Saint-Antoine méritaient mieux sûrement qu'une courte mention. Mais la publicité trépidante de nos grands quotidiens a des exigences devant lesquelles il faut s'incliner. Nous-même nous ne saurions trop allonger notre modeste récit. Force nous est, en conséquence, " d'espérer " un compte rendu plus complet dans le " livre d'or " du centenaire qui viendra sans doute.

* * *

A titre de petit-fils de Saint-Antoine, nous avons eu l'honneur de prendre part à cette belle fête, et, immédiatement avant M. le juge Archambault, de porter la parole. Voici la partie substantielle du trop modeste hommage que nous avons offert à la mémoire de sir Georges : " Je n'entreprendrai pas, messieurs, disions-nous, de refaire l'éloge du grand Canadien que nous célébrons, de son goût pour le travail, de son amour pour son pays, de son respect pour la foi de ses pères. Cela, évidemment, me mènerait au-delà du cadre et du temps dont je dispose. Je voudrais seulement signaler un trait qui domine en quelque sorte toute sa vie et explique le succès de sa carrière. Sir Georges a été un grand homme, le plus grand avec La Fontaine de nos hommes d'Etat, surtout et par-dessus tout parce qu'il a su vouloir. Les énergiques, messieurs, sont le plus souvent les maîtres du destin. Les yeux fixés sur la fin qu'ils se proposent, tout entiers par exemple à la pensée de voir grandir et prospérer leur patrie ou leur race, ils ne craignent ni les difficultés, ni les obstacles: Leur fallut-il se sacrifier, et même marcher sur leur propre coeur, pourvu que, plus haut qu'eux-mêmes, l'idée ou l'intérêt de la patrie ou de la race passe et triomphe, cela leur suffit et c'est leur grande

force. Ils tombent parfois brusquement — la politique et la guerre ont de ces coups ! — Mais le bruit même de leur chute prolonge l'éclat de leurs mérites et, souvent, les grandit encore. Sir Georges-Etienne Cartier a été de ceux-là. Dans l'adversité comme dans la prospérité, ce fut un énergique, à la volonté ferme et au cœur haut placé. Ce grand homme a aimé son pays avec autant d'ardeur que d'intelligence. Autant sinon mieux que personne, il a compris notre situation et notre vocation nationales. Pour lui, le groupe ethnique de descendance française que nous formons sur les bords du Saint-Laurent ne doit pas s'isoler. Tout en maintenant ses droits naturels, il lui convient de se répandre au loin sans perdre contact avec les siens, de se fédérer avec ceux qui l'entourent sans s'assimiler avec personne. Et voilà pourquoi Cartier a fait la Confédération et voulu le Pacifique. Il n'a jamais séparé le progrès et la prospérité de sa race d'avec ceux de son pays tout entier. L'histoire lui a déjà donné raison et elle continuera. Mais, je le répète, messieurs, on n'a qu'à lire le *Cartier* de M. Dezelles ou celui de M. Boyd pour s'en convaincre, si l'ami de sir John-A. Macdonald — et son maître — a su voir juste, il a surtout su vouloir. Et ce fut là, à mon avis, le secret de sa force. Ainsi que le disait à Montréal son éloquent panégyriste, l'honorable M. Chapais, sir Georges reste, devant la postérité, à l'exemple du grand Napoléon, un admirable professeur d'énergie. C'est son honneur et c'est sa gloire. ”

• • •

Les fêtes de Cartier chez les Cartier ont été vraiment belles, belles, chaudes et douces, oserons-nous dire, comme ce beau soleil d'automne qui les éclairait. Les membres de la famille Cartier en paraissaient tout heureux. Certes, ils avaient raison. Un héritage de gloire est toujours lourd à porter. Mais nous savons

et
Ri
nes
la
nou
soie
che
son
mes

Le
un g
des
qu'il
de pe
soy
mont
et de
vite
bent
venir
recue

Montre
qui so
tructif


et nous avons eu la joie de le proclamer, que sur les bords du Richelieu, comme là-bas, à Cannes, aux rives méditerranéennes, le nom de Cartier est noblement porté. Selon le mot de la devise de sir Georges, on maintient " franc et sans dol ", nous voulons dire pur et sans tache, chez les Cartier, où qu'ils soient, le blason de la famille. Et c'est pourquoi l'on garde, chez eux tous, intact, le droit de chanter, plus haut que personne, à plein coeur comme à pleine voix : *O Canada, mon pays, mes amours!*

* * *

Le soir, en revenant vers Beloeil, à bord du *Delilah* toujours, un groupe de jeunes fit retentir les échos de la nuit naissante des vieilles chansons du temps de sir Georges, de celles surtout qu'il composa lui-même avec encore plus de coeur peut-être que de poésie vraie : *O Canada, mon pays, mes amours!—Avant tout, soyons Canadiens!* . . . Et nous pensions, cependant que les voix montaient dans la brise, aux leçons d'énergie, de patriotisme et de foi que Cartier a laissées aux jeunes. Les chants tombent vite dans la brise du soir, et, hélas! dans la vie, les leçons tombent vite, elles aussi! Heureux ceux qui savent garder le souvenir des voix entendues et celui, plus fécond encore, des leçons reçues !

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR.

LA SAINTE-ENFANCE

ETTE oeuvre est populaire chez nous au Canada. Nous avons sous les yeux le dernier numéro du *Bulletin* (livraison du 8 septembre 1919), que publient, à Montréal, les Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception qui sont chargées de l'oeuvre pour le diocèse. Il est bien instructif, et, en même temps, bien intéressant.

L'oeuvre de la Sainte-Enfance, on le sait, c'est l'apostolat des enfants chrétiens auprès des enfants infidèles pour l'amour du Saint Enfant, Notre-Seigneur Jésus. Elle procure le baptême à une multitude de petits enfants qui s'en vont au ciel. Elle sauve aussi la vie du corps à un grand nombre d'enfants abandonnés selon la barbare coutume des Chinois. Mais ces enfants, il faut les élever, comme pour baptiser les autres, il faut des missionnaires. C'est dire qu'il faut deux fois du secours. Pour atteindre ce double but, l'oeuvre ne s'adresse presque exclusivement qu'à la charité des enfants, et l'idée est touchante autant que belle !

Il nous semble bien que nos enfants des écoles de Montréal et du diocèse, si nous en jugeons par les listes que donne ce bulletin de septembre, ont fait, pour le grand nombre, généreusement leur part. Mais les besoins sont si grands et si pressants que nos bonnes Soeurs Missionnaires se voient contraintes de renouveler leur appel à la charité. Nous leur faisons volontiers écho. Et l'heure nous paraît favorable au moment où les classes recommencent partout dans nos écoles.

• • •

Mgr de Teil, le zélé directeur général de la Sainte-Enfance, qui a laissé à Montréal un si édifiant souvenir de son passage il y a quelques années, vient d'écrire à la supérieure des Soeurs d'Outremont une lettre précieuse dont le texte sera lu avec intérêt et profit par tous nos zélateurs et zélatrices :

Oeuvre de la Sainte-Enfance,
44, rue du Cherche-Midi.

Paris, le 28 août 1919.

Ma révérende mère,

Nous avons publié dans les *Annales* les appréciations élogieuses de S. G. Mgr de Guébriant sur le rôle de vos soeurs à Canton et notamment pour l'oeuvre de la Sainte-Enfance.

C'était pour nous le meilleur moyen et le plus autorisé de signaler le zèle dévoué de vos soeurs. Merci pour la générosité des en-

fai
ell
as
pr
ré
un

le
ren

S
De
sa
enc
le 7
Ju
dima
pour
la fé
solen
au 7
ces p
Le
peut
Vo
l'auto
ces de
mais :

fants des écoles et merci pour les quêteuses du diocèse de Montréal : elles rendent possible le bien qui s'accomplit en Chine. On peut assurément leur appliquer la parole de Notre-Seigneur quand il promet qu'un verre d'eau offert en son nom ne restera pas sans récompense. Que dire alors si c'est l'eau baptismale qui purifie une âme ?

Courage donc, ma révérende mère, le bon Dieu a béni et bénira le travail de vos filles.

Je me recommande à vos prières et je suis heureux, ma révérende mère, de vous exprimer toute ma religieuse gratitude.

R. DE TEIJ,

Prélat de la Maison de Sa Sainteté,

Président du Conseil central de la Sainte-Enfance.

COURTES REPONSES

A DIVERSES CONSULTATIONS

SOLENNITE DU SAINT ROSAIRE — INDULGENCES

Depuis que la fête du Saint Rosaire est fixée au 7 octobre et que sa solennité est facultative au premier dimanche d'octobre, peut-on encore gagner les indulgences le dimanche, ou doit-on les gagner le 7 octobre ?

Jusqu'en 1914, les indulgences du Rosaire se gagnaient le dimanche qui était le jour fixé pour la fête et en même temps pour sa solennité, puisque c'était un jour chômé. Depuis 1915, la fête est fixée au 7 octobre et l'on est libre d'en faire la solennité le dimanche anciennement occupé par la fête (du 1 au 7 octobre). Depuis l'on hésite sur le jour où les indulgences peuvent être gagnées, si c'est le dimanche ou le 7 octobre.

Le cas est cependant réglé par des principes généraux qu'on peut étudier dans tous les manuels tant soit peu complets.

Voici la règle. — Lorsqu'on renvoie, avec permission de l'autorité la solennité d'une fête à un dimanche, les indulgences de cette fête ne peuvent plus se gagner le jour de la fête, mais uniquement le dimanche de cette solennité. Le motif de

cette translation est de favoriser le gain des indulgences en les remettant à un jour où un plus grand nombre de fidèles peuvent les gagner.

Toutefois on hésite parce que cette solennité n'est pas obligatoire dans nos églises, comme celles de la Purification, de saint Joseph, de l'Annonciation, etc., mais libre et peut être faite dans une église et non dans la voisine.

La liberté qu'on a de faire cette solennité ou la divergence d'une paroisse à une autre dans la même ville ne change rien à la règle, parce qu'il s'agit d'un privilège accordé à chaque église. Lorsqu'un curé aura annoncé le dimanche précédent que l'on fera, le dimanche suivant dans cette église la solennité du saint Rosaire, les fidèles ne pourront pas gagner dans cette même église les indulgences du Rosaire le 7 octobre, mais uniquement le dimanche de la solennité.

Lors même que l'on ferait dans une église déterminée la solennité du titulaire, comme saint Jérôme, saint Remi, les saints Anges gardiens, saint François d'Assise, saint Placide, et qu'on ne dirait que la messe basse du saint Rosaire, les indulgences se gagneraient encore le dimanche. Bien plus, lors mêmes qu'un curé est seul et doit par conséquent chanter la messe du dimanche (ou du titulaire), et s'il n'y a pas de messe du Saint Rosaire, les indulgences peuvent et doivent encore se gagner le dimanche, parce que la solennité purement extérieure, même sans messe votive, suffit pour la translation des indulgences, comme on la vu dernièrement ici même dans une réponse analogue. Il suffit donc, pour que les indulgences soient transportées d'une fête tombant sur semaine à un dimanche, qu'il y ait une solennité extérieure et que l'autorité ait prévenu les fidèles du lieu que cette solennité aura lieu, afin qu'ils le sachent.

J. S.